

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC PARLER

Le bulletin de santé du ministère est décidément peu satisfaisant.

Au moment de la rentrée des Chambres, les docteurs autorisés peuvent constater dans son état une anémie inquiétante qui pourrait bien le conduire à mal, si elle n'est combattue au plus tôt par de vigoureux reconstituants.

D'où vient cette faiblesse, quelle est la cause de cette débilité qui semble préoccuper déjà les faiseurs d'épithètes ?

Le ministère a-t-il commis des crimes ? Pas un. Des fautes ? Plusieurs. Des maladresses ? Beaucoup.

Mon Dieu oui, les maladresses, les indéisions, les contradictions, tels sont les écueils qui menacent aujourd'hui de faire chavirer la barque qui portait la fortune d'une demi-douzaine de républicains convaincus, mais naïfs, honnêtes, mais médiocres.

Les lois Ferry, l'amnistie, les épurations, les nominations, toutes ces questions qui auraient demandé une direction ferme et avisée, n'ont guère rencontré chez nos Excellences que des irresolutions et des incertitudes.

Faut-il en citer quelques-unes ?

Faut-il parler de cette sorte de consultation demandée aux conseils généraux sur l'article 7, et interdite quinze jours après aux conseils d'arrondissement, parce que la première n'avait pas donné des résultats satisfaisants ?

N'était-il pas imprudent d'introduire la politique pure dans les assemblées départementales dont il faudrait plus tard annuler les délibérations et les vœux ?

Faut-il parler également des épurations incomplètes et souvent mal inspirées dans le choix des nouveaux fonctionnaires ?

N'avons-nous pas vu trop fréquem-

ment les capacités réelles, les convictions sincères sacrifiées à je ne sais quelles recommandations, à je ne sais quelles exigences de camaraderie ?

A Lyon même, d'anciens substituts de l'Empire, d'anciens avocats des sénateurs de Décembre, d'anciens insulteurs de la République, bombardés conseillers ou juges, ont su se faire couvrir d'hermine par un garde des sceaux bon garçon...

Et ces gens-là se pavanent et prennent des airs protecteurs avec les appointements et les dignités d'une République qu'ils vilipendaient, alors que la République ne rapportait que la prison et l'amende.

N'est-ce pas piteux et pitoyable ?

Quant à l'amnistie, qui est une des grosses difficultés du moment, elle a été traitée, on peut le dire, avec une légèreté et une inconséquence incroyables.

Nous avons toujours été partisan et nous sommes plus que jamais partisan d'une amnistie partielle, attendu qu'il n'y a pas le moindre intérêt pour la République à ouvrir les portes de la patrie à des scapitants qui ne demandent qu'à la déchirer et à recommencer leurs illuminations au pétrole.

L'amnistie pour les égarés et les entraînés, tant qu'on voudra, mais l'amnistie pour les chefs, les meneurs et les glorificateurs de cette mascarade sinistre qui s'appelle la Commune, jamais de la vie !

Le cabinet avait donc une conduite à tenir bien nette et bien tracée en cette circonstance ; avec un peu de perspicacité, de prudence et de tact, il lui était facile de donner satisfaction aux sentiments de clémence et d'oubli, non moins qu'aux scrupules des honnêtes gens qui ont peu de goût pour les fusilleries et les incendiaires.

Or, parmi tous ces pauvres diables qui paient à Noaméa les charlataneries du lâche Félix Pyat ou du pitre Rochefort,

D. — Citez-les.

R. — L'intelligence, le tact, le sang-froid, la droiture, l'impartialité, l'éloquence, la fermeté, le courage, le coup-d'œil, le...

D. — Voilà beaucoup d'affaires. Tous les ministres sont-ils doués de toutes ces vertus-là ?

R. — Non, il s'en faut même de beaucoup.

D. — Il y a donc plusieurs sortes de ministres ?

R. — Oui, indépendamment des subdivisions politiques on peut diviser les ministres en deux catégories principales : les bons ministres et les mauvais ministres.

D. — Quelles sont les capacités d'un mauvais ministre ?

R. — Il n'en a besoin que d'une seule : savoir toucher son traitement.

D. — Est-il indispensable pour être bon ministre de réunir toutes les capacités que vous avez énumérées plus haut ?

R. — Non, sans doute ; quelques-unes suffisent, car l'ensemble de ces qualités constituerait le parfait ministre.

D. — Le parfait ministre existe-t-il ?

R. — Non, le parfait ministre n'existe pas.

D. — A-t-il existé ?

R. — Non, il n'a jamais existé. Les plus grands ont eu leurs défauts.

D. — Existerait-il ?

R. — Ce serait un miracle, et je ne crois pas aux miracles.

D. — Quelles sont alors les capacitésse-

quels sont ceux que le cabinet a choisis pour les honorer de sa bienveillance !

Les plus compromis et les plus enragés, tels que le citoyen Humbert, par exemple, l'homme aux « pruneaux de six livres. »

N'est-ce pas un comble, comme on dit !

Cette série d'inconséquences et de maladresses vient d'être couronnée enfin par l'affaire Gent, et compliquée par l'incident Andrieux.

Nous nous occupons plus loin de l'affaire Gent.

Quant à l'incident Andrieux, la situation est plus lucide et plus nette. Le préfet de police, avec sa résolution et son sang-froid accoutumés, a su se placer sur un terrain, où il nous paraît inexpugnable, pour peu que M. Lepère ne le lâche pas, comme il lâcha M. Gent.

De deux choses l'une, en effet : ou le préfet de police est maître chez lui, sous la réserve de sa responsabilité devant le ministre de l'intérieur et devant les Chambres, ou il n'est que le domestique du conseil municipal de Paris.

M. Andrieux a choisi la première situation et il a bien fait, car elle est la seule légale, la seule régulière, la seule acceptable.

Nous allons plus loin : l'incident Andrieux peut sauver le ministère, s'il sait en tirer profit pour affirmer devant le Parlement une netteté d'allures et une fermeté de résolution qui lui ont manqué jusqu'à ce jour.

Le grand défaut du cabinet a été précisément de ne pas savoir être maître de sa politique, d'aller chercher des mots d'ordre à droite, à gauche, au centre ou même à l'extrême gauche, sans jamais oser dire nettement : Voilà ce que je veux, voilà ce que je ferai...

Entre la Commune et l'ordre moral, il y a une place à prendre, pourtant !

conduites ou partielles que l'on doit rechercher chez un ministre ?

R. — Cela dépend du portefeuille qui lui est confié : ainsi il est à désirer qu'un ministre de l'intérieur soit actif, intelligent, perspicace ; qu'un ministre de la justice joigne la fermeté au tact ; qu'un ministre de l'instruction publique soit instruit...

D. — Evidemment. A-t-on jamais vu des ministres de l'instruction publique qui n'étaient pas instruits ?

R. — Oui, on en a vu. M. de Cumont n'était pas bachelier et demandait à visiter les dortoirs du Collège de France.

D. — De pareils exemples de crétinisme se rencontrent-ils souvent ?

R. — Non, heureusement, et les sottises ministérielles sont en général un peu moins grossières.

Du coup-d'œil.

D. — Vous avez dit qu'un ministre devait avoir du coup-d'œil, qu'entendez-vous par ces mots ?

R. — J'entends par le coup-d'œil une faculté visuelle qui permet à un ministre de voir un peu plus loin que son nez.

D. — Pourquoi est-il nécessaire de voir un peu plus loin que son nez ?

R. — Afin de ne pas tomber dans les ornières et les chausse-trappes qu'on rencontre toujours dans le chemin de la politique.

D. — Pouvez-vous citer des cas où des ministres ?...

Prenez-la donc une bonne fois et sachez vous y tenir, si vous voulez éviter les ornières et les culbutes.

JACQUES BARBIER

LA RENTRÉE

Elle vient d'avoir lieu cette rentrée à Paris, au milieu d'un calme absolu, sans cris, sans tumulte, sans désordre.

M. Laboulaye, ni M. Buffet n'ont eu à prendre les armes.

Le seul événement important de cette première journée parlementaire, est l'allocation Gambetta.

Après les compliments obligés et peut-être exagérés à la bonne ville de Paris, « tête et cœur de la France », (que reste-t-il pour la province ?)

Le Président de la Chambre a donné au ministère et à ses collègues ce conseil bien senti : « Vous avez amassé, préparé bien des matériaux, élaboré bien des projets de loi, il faut aboutir ! »

Eh mon Dieu oui, aboutir, c'est le mot de la situation.

Tâchez, messieurs les ministres, tâchez, messieurs les députés, que ce mot ne devienne pas une lettre morte.

La Question Gent

Que de bruit, juste ciel ! On eût dit pendant plusieurs jours, que M. Gent portait, dans les basques de son habit galonné, les destinées de la République, du ministère et des colonies.

Rarement, les polémiques ardentes ont éclaté avec plus de fureur, au sujet d'un acte officiel, décidant brusquement du sort d'un haut fonctionnaire.

Il faut avouer que le cas était rare.

M. Gent était nommé gouverneur de la Martinique depuis un mois. Au moment où il allait se mettre en route, et où il venait d'essayer ses pantalons d'uniforme, il a été révoqué sans phrase.

Au point de vue de la prudence et de la suite dans les idées, l'aventure n'est pas brillante pour le ministère. Mais pouvait-il se tirer autrement de l'impasse, où l'avait jeté, après coup, l'amour-propre outré de ce paysan du Danube, qui pousse le mépris des injures au-delà de la charité chrétienne ?

L'arrêt de révocation lui a été inspiré par la nécessité de couper court à un scan-

R. — Cela nous mènerait trop loin, car ces cas sont aussi nombreux que les grains de sable de la mer.

D. — Citez au moins un exemple récent.

R. — Le cas de M. Gent.

D. — Pourquoi les ministres ont-ils manqué de coup-d'œil avec M. Gent ?

R. — Parce qu'on ne doit jamais nommer un fonctionnaire pour le révoquer cinq semaines après...

Du choix des fonctionnaires.

D. — Est-il difficile pour un ministre de choisir ses fonctionnaires ?

R. — Oui, il est difficile de les bien choisir.

D. — Ils les choisissent donc quelquefois mal ?

R. — Trop souvent, malheureusement.

D. — Quelle est la cause ordinaire de ces mauvais choix ?

R. — On en compte plusieurs : les renseignements incomplets, les sollicitations, la camaraderie, le favoritisme.

D. — Est-il bien malaisé d'avoir des renseignements précis sur un fonctionnaire ?

R. — C'est la chose la plus simple du monde, quand on a à sa disposition les postes, le télégraphe, les journaux et toute l'administration.

D. — Alors pourquoi les ministres sont-ils mal renseignés ?

R. — Parce que neuf fois sur dix ils ne se donnent pas la peine de l'être.

Feuilleton de la RENAISSANCE

Catéchisme Ministériel

Les derniers impairs de nos Excellences nous engageant à leur recommander la lecture d'un petit ouvrage qui va paraître prochainement sous le titre de *Catéchisme ministériel*.

Nous pensons qu'il ne sera pas inutile de leur en mettre dès à présent quelques pages sous les yeux. Cette précaution est d'autant plus nécessaire qu'au moment de l'ouverture des Chambres nos ministres ont besoin plus que jamais de bons conseils.

Des capacités ministérielles.

D. — Tout le monde peut-il être ministre ?

R. — Oui tout le monde peut être ministre

on est Français, majeur, jouissant de ses droits civils, etc.

D. — Le ministère n'exige-t-il pas d'autres capacités ?

R. — Oui le ministère en exige beaucoup

d'autres.

dale, qui, laissé impuni, enlevait à son favori de la veille le prestige moral, dont tout homme revêtu de hautes fonctions se montre ordinairement jaloux.

C'est la faute à M. Gent, s'il s'est rendu impossible, en tolérant que l'on caquetât sur son compte des infamies.

A Paris, les racontars de M. Paul de Cassagnac n'offensaient que la pudeur publique. A Fort-de-France, ces mêmes racontars devenaient pour le délégué du gouvernement une cause de méfiance, d'antipathies et d'inextricables embarras.

Franchement, il n'est pas admissible que, sous prétexte d'impassibilité stoïque, un dignitaire élevé de l'Etat consente à être traîné dans l'ordure, par des farceurs qui se gaudissent aux dépens de la République en accomplissant cette sale besogne.

Supposons le député de Vaucluse arrivé à son poste d'outre-mer. Une feuille de badin-guins de l'endroit s'empressait de publier l'entrefilet ci-après : « Le gouverneur civil, dont la République nous fait cadeau, est débarqué. C'est un démocrate éminent, qui réunit toutes les illustrations, même celles d'Œdipe et de Phèdre. Avis aux fonctionnaires mariés ! » Connu à Paris, M. Gent qui se repose à l'ombre de son jury d'honneur, laissait dire. Il couvrait de son mépris platonique les insultes.

Faut-il s'étonner que M. Jauréguiberry n'ait pas pu se faire à l'idée d'un gouverneur si débonnaire ?

La mesure, par laquelle il s'est infligé à lui-même un démenti, a dû lui répugner d'abord. Il a passé outre, parce qu'il ne lui appartenait point d'être aussi insensible que le proscrit de Nowka-Hiwa aux immondices de la presse bonapartiste.

Il n'y a donc eu, dans cette malheureuse affaire, ni abaissement, ni trahison.

Autant la joie cynique de Cassagnac et de ses compères est peu justifiée par la prétendue victoire, que ces maquignons de l'insulte s'attribuent, autant les récriminations des journaux amis de M. Gent sont exagérées et aveugles.

C'est le faux point d'honneur de celui-ci qui a réduit le ministère à une nécessité douloureuse.

On ne lui demandait point de faire prouver par les tribunaux son innocence, établie par le verdict de ses pairs et de ses électeurs. On voulait qu'il fit taire ses diffamateurs, et qu'il leur imposât le respect de sa personne. Faute de quoi, il se trouve par terre entre un siège de député et un fauteuil de gouverneur.

Nous n'estimons pas, toutefois, que le ministère puisse complètement se laver les mains. Il lui était facile de prévoir que le choix d'une notabilité aussi discutée que M. Gent pour un poste important, donnerait lieu à quelque tapage.

Et, d'ailleurs, quels services spéciaux avait rendus le député de Vaucluse pour être appelé à la direction d'une colonie ?

Quelle aptitude particulière avait-il montrée, pour être désigné, entre cent candidats, à l'occupation d'un emploi qui ne peut être, certes, une sinécure ?

La nomination de M. Gent était tout simplement un caprice.

C'est là le péché originel de la question.

Il n'y a rien d'étonnant qu'à force de gâcher la pâte, le ministère se trouve dans le pétrin.

Désertion Parlementaire

Au risque de faire chorus avec les réactionnaires, qui accusent les républicains de se ruer sur les fonctions publiques, nous signalons une épidémie dangereuse, dont

D. — Vous dites que le choix des fonctionnaires dépend parfois du favoritisme ?

R. — Oui, je l'ai dit.

D. — Je croyais que le favoritisme étant un des abus de la monarchie ne devait pas exister sous la République.

R. — Il ne le devrait pas sans doute, mais il est fâcheux de constater que si les institutions changent, les hommes ne changent guère : on les retrouve toujours avec leurs préjugés, leurs passions et leurs défauts.

D. — Ainsi, à vous en croire, les anti-chambres ministérielles seraient remplies de solliciteurs, comme au bon temps ?

R. — Allez-y voir !

D. — N'avez-vous pas prononcé également le mot de camaraderie ?

R. — Oui, la camaraderie est une des formes familières du favoritisme, et elle offre souvent les mêmes inconvénients.

D. — Cependant vous ne pouvez pas exiger qu'on repousse de parti pris ses protégés et ses amis, pour ne donner des places qu'à ses adversaires ?

R. — Assurément. L'abus seul est blâmable en ces matières. Ce qu'il importe avant tout, c'est de ne pas donner la préférence à la camaraderie et à l'intrigue sur la capacité, le savoir et l'expérience.

D. — Quelle est donc, selon vous, la première condition nécessaire pour bien choisir les fonctionnaires ?

R. — C'est que ces fonctionnaires soient aptes à remplir leurs places, à tenir digne-

ment leur emploi, afin qu'on ne soit pas exposé à rééditer la satire de Figaro : il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint.

les députés et sénateurs se trouvent manifestement atteints.

Nous avons vu déjà plusieurs honorables succomber à l'horrible maladie. Il est temps de pousser un cri d'alarme, pour que les ravages ne s'étendent pas davantage.

On déserte le Parlement.

Les élus du suffrage universel et du suffrage restreint, brûlent la politesse à leurs électeurs. Celui-ci troque son écharpe contre un chapeau monté d'ambassadeur ; celui-là l'échange contre l'hermine des magistrats ; cet autre l'abandonne pour la clef d'un pesant coffre-fort.

M. Malartre éprouvait le besoin des distractions champêtres.

X et Y, hissés sur les bancs de la gauche, éprouvent le besoin des gros traitements.

Ce serait faire l'occasion de railler trop belle aux ennemis de la République, que de continuer ainsi à donner le budget en pâture aux déserteurs du mandat législatif, car rien n'est moins recommandable aux yeux de tout le monde, que les arrière-pensées de spéculation dans les dévouements politiques.

L'épidémie dont nous nous alarmons, est à enrayer.

Il n'est pas rare d'ailleurs dans les luttes électorales, d'entendre les candidats échauffer le zèle de leurs partisans, en parlant de contrats moraux et de liens indissolubles.

Que deviennent ces liens, lorsque ceux qui se sont montrés avides de les accepter renoncent à leurs rôles de législateurs, et se laissent porter à des emplois, qui n'ont rien de commun avec l'exercice de la souveraineté populaire ?

C'est très-commode de promettre à ses concitoyens le dégrèvement des impôts, la concession de chemins de fer d'intérêt local, et, quand on est arrivé à Paris, de tourner le dos à la Chambre avec une bonne nomination en poche.

C'est très-commode de quémander les suffrages, en déclarant que l'on votera la liberté de la presse, la liberté de l'association, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'amnistie plénière, et, quand on a été mentionné à l'Officiel pour deux ou trois discours, de laisser les collègues faire le bonheur du peuple, en allant donner des soirées à Berne ou à Mexico.

C'est très-commode, mais point du tout loyal, et encore moins désintéressé.

Les sénateurs et députés sont élus pour réformer les abus et fabriquer des lois utiles, non pour devenir des pachas dans les finances, dans la diplomatie ou dans une sinécure quelconque.

A la manière dont nos honorables émigrent du Parlement, quel zèle veut-on que les citoyens déploient, les jours de scrutin, pour se rendre autour des urnes ?

Il arrivera bientôt une époque, où Jacques Bonhomme se tiendra le petit raisonnement que voici : « Un tel ne brigue le mandat législatif, que pour décrocher plus aisément un traitement de trente mille francs. A quoi bon me déranger ? »

La base même des institutions républi-

ment leur emploi, afin qu'on ne soit pas exposé à rééditer la satire de Figaro : il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint.

De l'éloquence.

D. — Est-il nécessaire qu'un ministre soit éloquent ?

R. — Ce n'est pas indispensable. L'essentiel est qu'il sache s'exprimer avec netteté et précision.

D. — Cependant la grande éloquence...

R. — La grande éloquence a ses agréments, sans doute, au point de vue de l'art ; mais elle a aussi l'inconvénient grave de porter un ministre à la manie de discourir.

D. — Cette manie offre donc des dangers ?

R. — Assurément. Trop parler empêche d'agir, et tel ministre qui a fait un discours, pense avoir tout fait. Ajoutez l'écueil des rengaines...

D. — Qu'entendez-vous par ce mot : rengaine ?

R. — J'entends des phrases toutes faites, des clichés numérotés d'avance, des périodes aussi creuses que redondantes, que l'on débite à la tribune avec des coups de poing dans l'estomac. Les ministres de l'Empire ont abusé de ces poncifs oratoires, dont on ne saurait trop se garder.

D. — Cela produit pourtant de beaux effets.

R. — Auprès des nigards, d'accord. Mais les gens avisés haussent les épaules, en disant : je la connais !

caines, on le voit, se trouve compromise.

Allons, Messieurs les honorables des deux Chambres, un peu plus d'abnégation patriotique, s. v. p. ! Un peu plus de goût pour les travaux des commissions et les discussions oratoires !

Que ceux, dont les rafraîchissements « à l'œil » de la buvette parlementaire ne satisfont point l'ambition, veuillent bien prévenir leurs arrondissements.

Il y a une loi qui interdit aux ministres de faire avancer leurs collègues dans les grades de la Légion d'honneur.

Nous en voudrions une autre condamnant à des dommages-intérêts tout mandataire de la nation, qui endosse un habit brodé de fonctionnaire civil en faisant un pied de nez à ses électeurs.

Comme notre vœu est trop spartiate pour être exaucé, nous conseillons aux organisateurs de comités électoraux d'exiger désormais que leurs candidats s'engagent à ne point jeter leur mandat parlementaire dans les moulins, pour courir après les fonctions lucratives, auxquelles les naïfs bailleurs de votes servent de marchepieds.

Les Officiers de la Territoriale

On pourrait appeler cette histoire le comble de la mystification.

M. Carayon-Latour, plus connu sous le nom de « décapité parlant », est lieutenant-colonel de l'armée territoriale. A ce titre, il semble qu'il doive quelque respect au gouvernement régulièrement établi, dont il est le serviteur.

Point n'est l'avis de ce fils des croisés, qui tient son épée d'un ministre réactionnaire, et pour qui la fidélité au roi est l'idéal du patriotisme.

Non-seulement il a pris part aux banquets de la Saint-Henri, mais il y a péroré, il y a prononcé des paroles qui respirent à la fois le mépris de la République et le culte d'espérances factieuses.

Une commission d'enquête, composée d'officiers supérieurs de ladite territoriale, dont le ministre de la guerre a demandé le conseil, vient de déclarer que la conduite de M. le lieutenant-colonel légitimiste ne pouvait donner lieu à aucune réprimande.

Inouï !

Négligeons de demander pourquoi M. Gresley avait besoin de consulter une commission d'enquête, avant de rappeler à l'ordre un subordonné, qui a l'air de se soucier du gouvernement comme une poule d'un couteau.

L'incartade de M. Carayon-Latour était assez patente. De plus, M. de Cisse n'y mettait pas tant de façon pour flanquer aux arrêts et suspendre les officiers qui se permettaient seulement d'assister aux harangues de M. Gambetta. Il faut croire que M. Gresley est resté l'esclave des règlements.

Voici donc le décapité parlant à l'abri de toute semonce hiérarchique !

Les cinquante autres officiers de la territoriale, qui ont trinqué pareillement au retour de Chambord, sont également absous.

N'y a-t-il donc, dans l'état-major de nos régiments territoriaux, que des créatures de M. Baragnon et de M. de Broglie ?

Ainsi, grâce aux nominations de faveur faites par les précurseurs du 16 Mai, le gouvernement républicain est presque dépourvu d'autorité sur les chefs de la deuxième armée nationale. Ceux-ci, quand ils n'exercent pas leur commandement, de la faculté de le tourner en ridicule, de travailler à son renversement, sans encourir le moindre trouble dans la jouissance de leur grade.

D. — Comment un ministre doit-il parler ?

R. — Son langage doit être sobre, clair et digne. Ne jamais parler pour ne rien dire, connaître les choses dont on parle, les exprimer avec franchise et netteté, tels sont les principaux secrets de la véritable éloquence ministérielle.

Du sang froid.

D. — Le sang-froid fait-il partie des qualités nécessaires à un ministre ?

R. — Non-seulement il en fait partie, mais il est même une des qualités les plus essentielles.

D. — Pourquoi tenez-vous tant au sang-froid ?

R. — Parce que grâce au sang-froid un ministre n'est jamais exposé à s'emballer, à perdre la tête au milieu des situations difficiles, et à dire ou écrire ce qu'il ne faut ni écrire ni dire.

D. — Est-il certaines circonstances, certains lieux où le sang-froid soit spécialement nécessaire ?

R. — Oui, dans les banquets, au dessert, et dans les voyages, sur les balcons.

D. — Vous craignez que les ministres parlent trop, faut-il qu'ils écrivent davantage ?

R. — Encore moins. La plume et la langue sont sœurs, et les phrases sur le papier ne valent guère mieux que les phrases en l'air.

D. — Cependant un ministre attaqué a le droit de répondre et de se défendre ?

Que l'on fasse toutes les distinctions que l'on voudra entre la période d'activité et la période d'oisiveté, jamais un esprit impartial ne pourra admettre cette théorie de la libre insubordination des officiers territoriaux hors de la caserne. Pourquoi ne pas admettre que M. Carayon-Latour exerce aussi son strict droit de citoyen, quand il se déclarera prêt, dans un ban et de coreligionnaires politiques, à charger les bagages du roi dans ses fourgons, le jour où le hasard lui fera monter la garde avec son régiment sur les frontières de la France ?

Non, les attaques contre la République, provenant d'individus qui ont une attache officielle, ne sont pas tolérables.

On ne peut pas faire de l'ordre avec du désordre.

Le bruit court que les députés de la Garde ont l'intention de demander des explications à M. le ministre de la guerre sur le scandaleux incident de Blaye. Il est à souhaiter qu'ils ne s'arrêtent pas en chemin.

L'impunité accordée à M. de Carayon-Latour est, en effet, significative. L'armée territoriale est entre les mains des ennemis de nos institutions. Cet état de choses anormal ne peut-il pas avoir des conséquences funestes ?

Un fait typique de l'ostracisme avec lequel les organisateurs des cadres de cette armée ont frappé les candidats républicains nous vient justement à la mémoire.

Un jeune négociant d'une ville voisine, doué d'une solide instruction et dans une position honorable de commerce, avait subi les examens exigés pour le grade de lieutenant. Le président du comité lui trouva des qualités si complètes qu'il le porta d'office pour un emploi de capitaine. Notre ami fut néanmoins blackboulé. Il faisait partie d'un conseil municipal républicain. D'urgence il avait été noté comme indigne de l'épaulette.

Combien de candidats sérieux ont été ainsi sacrifiés à des protégés des sacristies !

L'éveil est donné à propos par les abus des banquets légitimistes.

Si le gouvernement ne veut pas nous mystifier à son tour, il doit trouver un moyen de débarrasser l'armée des redingotes subversives.

FEUILLES VOLANTES

La fusion bonapartiste a fait un pas. Il n'y a plus de Cassagnac !

Le fougueux rédacteur du *Pays* a envoyé son pavillon blanc au saucissonnier du vendredy-saint.

C'est la visite du prince à l'hôtel du duc de Mouchy qui nous vaut ce miracle, disons mieux cet aplatissement.

Les orléanistes et les légitimistes, qui croyaient le bonapartisme enterré, en éprouvent une vive colère. Le fantôme du jérômisme se dresse devant eux, et ils arrangent le nouveau converti d'une belle façon.

Désertion, capitulation, profanation, tous les gros mots pleuvent sur sa tête.

Allons donc ! Ce n'est pas Cassagnac, qui a dit le premier : « Paris vaut bien une messe. »

— 0 —
Quelqu'un qui ne capitule pas, et qui est inébranlable comme le juste d'Horace, c'est le *signor* Jules Amigues.

Le père des blouses blanches pose de nouveau sa candidature dans l'arrondissement de Cambrai, et prêche l'évangile du socialisme césarien.

Les Cunoé, les Ganivet et autres pontifes de l'orthodoxie napoléonienne l'anathématisent.

Que lui importe ? Il les déclare de faux prophètes, annonçant que sa mission est de chasser les pharisiens du temple.

Il *signor* Jules Amigues pense que la

R. — C'est un droit dont il faut user avec beaucoup de ménagements. En dehors des attaques qui touchent à son honneur personnel, un homme d'Etat doit être bronzé sur les critiques et sur les diatribes.

De l'opposition.

D. — Des hommes de l'opposition peuvent-ils faire de bons ministres ?

R. — Oui, à la condition qu'ils ne continuent pas à faire de l'opposition quand ils sont au gouvernement.

Du Credo.

D. — Existe-il un *Credo* ministériel ?

R. — Non, il n'existe pas, mais on peut le formuler en quelques lignes : je crois et je suis certain que la science de la politique doit commencer par la science des hommes.

Je crois et je suis certain que les institutions valent surtout par les ministres et les fonctionnaires qui les appliquent.

Je crois et je suis certain que la capacité, l'intelligence et la valeur personnelle sont en proportion *indirecte* de l'intrigue, de la flagornerie et de la faveur.

Je crois et je suis certain qu'il faut se défier des mots, et se rappeler souvent cette vieille devise d'un général républicain qui avait la parole courte et l'épée longue : *Acta non verba !*

mort du « petit » est une tromperie, qu'il est retenu prisonnier, et que les Zoulous sont venus à Paris pour traiter de son rachat. — La foi de cet apôtre mérite un prix Montyon.

Fiez-vous aux larmes des Majestés ! L'ex-impératrice Eugénie supplie le gouvernement de lui laisser traverser la France, pour aller recueillir le dernier soupir de sa mère. — Pitié ! Un sauf-conduit ! Ma mère se meurt !

Le sauf-conduit est accordé. Mais arrivée à Paris, au lieu de filer sur l'Espagne, l'auguste veuve fait une halte de vingt-quatre heures pour entamer des négociations politiques.

Et pendant ce temps-là, la comtesse Montijo rend son dernier soupir à une femme de chambre.

Vous verrez qu'on accusera cette infâme République, d'avoir empêché la martyrisée de Chislehurst de remplir le plus sacré des devoirs.

Nos bons voisins les Anglais, qui jouissent d'un gouvernement aux mains des classes dirigeantes, ne sont pas moins troublés par les revendications des couches sociales.

L'Irlande est, en ce moment, dans une agitation extrême. Les fenians bravent l'autorité, et tiennent des meetings considérables, où le gouvernement de la reine et des ministres est traité d'une manière fort irrespectueuse.

C'est la misère qui soulève les fenians. Un tribun, fort applaudi de la foule a fait cette déclaration : « La terre doit appartenir, après plusieurs années, à celui qui en a payé la rente. »

Enfoncés les partageux du congrès de Marseille !

Nos bons voisins manquent une belle occasion de se taire, quand ils parlent avec pitié de l'esprit révolutionnaire de la France !

Enfin ! Nos conseils municipaux viennent de se signaler par une œuvre d'éclat remarquable.

Ils ont décidé l'enlèvement de la croix de pierre de la grande place de la Croix-Rousse.

On ne dira plus qu'ils ne savent rien faire, et que leur présence aux affaires est d'une stérilité merveilleuse pour l'embellissement de notre ville.

La croix en question pouvait n'être qu'une vieilleries.

Sa démolition a l'immense tort de paraître un défi inutile, jeté à des sentiments respectables d'une partie de la population.

Un conseil municipal n'a-t-il pas mieux à faire que de s'attarder à de semblables puérilités ?

Si cela continue, nous verrons un de ces jours nos précieux édiles voter la suppression de la croix que les ânes portent d'ordinaire sur le dos.

DEVANT LES ÉLECTEURS

Avant de retourner à la Chambre, bon nombre de députés ont comparu devant leurs électeurs, et leur ont rendu compte de la manière dont ils avaient participé aux travaux de la dernière session.

C'est là une excellente pratique qu'il faudrait mettre en usage partout.

N'est-il pas fréquent de dire que les vacances parlementaires ont pour but de permettre aux élus du pays de se retremper dans le suffrage universel ? Et comment prendre ce bain salutaire, sinon en organisant des réunions, où élus et électeurs peuvent réciproquement s'interroger, s'expliquer, se témoigner leurs espérances et leurs craintes ?

Malheureusement les assemblées populaires ne sont pas encore très goûtées de tous nos honorables. Les uns se contentent de tâter le pouls à l'opinion publique, en lisant leur journal quotidien et en causant avec leur concierge. Les autres font des voyages, se glissent incognito dans les tables d'hôte, et trouvent que leur méthode d'arriver à connaître ce que la foule pense est tout ce qu'il y a de plus parfait. Parmi ceux qui se décident à prononcer leur speech, il en est qui attendent la dernière heure et sont bien aises de composer leur harangue d'après celle du voisin. Nous ne jurerions même pas que des précautions ne fussent prises, pour assurer le succès des orateurs.

N'importe, nos mœurs démocratiques sont en progrès. Les électeurs commencent à prendre au sérieux leurs droits de souverain, et nos honorables sentent que pour rester en communion d'idées avec leurs mandants, pour garder leurs sympathies, il est nécessaire de renouveler les tête-à-tête confidentiels. Lorsque la liberté de réunion nous sera acquise, les meetings politiques deviendront une chose commune et toute naturelle.

Il appartient aux hommes d'énergie et de conviction, surtout, de traiter franchement les questions qui sont à l'ordre du jour et de ne pas amuser leurs auditeurs par des déclarations vagues et déclamatoires. Vouloir contenter tout le monde et sa

conscience, est une tactique maladroite, qui ne peut se soutenir longtemps et qui finit toujours par mettre ses auteurs dans de mauvais cas.

Sous ce rapport, les comptes rendus qui ont été donnés à Paris et en province par des députés de la gauche, laissent la plupart à désirer.

Ces Messieurs n'ont pas tous le courage de leur opinion.

Ils s'étudient trop à se tirer d'affaires sans formuler leur pensée en termes précis, sans dessiner l'attitude qu'ils se proposent d'avoir à la Chambre. Ils négligent trop de répondre catégoriquement sur les questions irritantes, pour lesquelles on est partagé d'avis dans le parti républicain.

L'honnêteté politique exige une entière franchise.

Combien d'électeurs, entraînés par des excitations aveugles, reviendraient à des appréciations plus saines et plus calmes, si leurs représentants, au lieu d'encourager leurs chimères, s'appliquaient à leur dessiller les yeux et à leur exposer nettement les dangers des revendications, qui n'ont pas l'assentiment de la majorité du pays.

Il y a presque toujours dans les réunions, même les plus échauffées, des groupes qui sont accessibles aux idées justes, et qui ne demanderaient qu'à voir l'orateur défendre sans ambages la cause du bon sens, pour s'affirmer, à leur tour, avec autant de vigueur que les partisans des théories excessives.

Pourquoi ne pas avoir confiance dans ces groupes et ne pas s'appuyer résolument sur eux ?

Messieurs les députés, donnez le *la* à vos auditeurs et ne le recevez point.

N'enflez pas la voix devant « la vile multitude » pour la basses de plusieurs demitons, lorsque l'heure des déclarations vraies c'est-à-dire des votes parlementaires, arrivera.

A la longue, le public voit clair dans le double jeu des habiles, qui se montrent toujours dans la rue avec le manuel du pur démocrate sous le bras, et qui le déposent au vestiaire quand ils siègent à la Chambre.

Sous cette réserve, nous félicitons sans distinction les députés en vacances, qui ont comparu naguère devant les électeurs et cherché dans leur contact des inspirations pour leur conduite à venir.

Rendre des comptes est le commencement de la sagesse politique.

LA CONVERSION DE JÉRÔME

Il fallait s'y attendre. Quand le diable se fait vieux..., quand Jérôme devient prétendant, il se jette dans les bras des mameluks impériaux qui jadis lui donnèrent tant de coups de pieds au bon endroit.

Voilà déjà Cassagnac qui lui fait des mamours. Il le trouve bien, ce prince Bobèche, qu'il accabla de ses invectives et de ses gros mots.

Ce n'est plus le ventru, le couard, le grotesque Plon Plon ; non, c'est Son Altesse gros comme le bras, en attendant que cela devienne Sa Majesté.

Pourquoi ce changement d'adjectifs, pourquoi ces génuflexions après les soufflets d'autan ?

C'est que Jérôme a fait un grand acte de soumission et d'obéissance. Le prétendant de la branche cadette a sollicité l'honneur d'être reçu par ce qui reste de la branche aînée, et les deux branches se sont embrassées : la fusion est faite.

Mon Dieu oui, il a suffi d'une visite de Jérôme à l'ex-impératrice Eugénie, au moment de son passage à Paris, pour effacer tous les dissentiments, toutes les préventions, toutes les injures du passé.

Que s'est-on dit dans cet entretien ? Jérôme a-t-il demandé pardon à l'ancienne impératrice de ses propos salés d'autrefois ?

La veuve de Napoléon III a-t-elle rétracté ses opinions sur la vaillance de son cousin ?

On ne sait. Toujours est-il que grâce à cette conversation, voilà Jérôme sacré prétendant par toutes les nuances du parti bonapartiste. Les intransigeants eux-mêmes s'inclinent, Cassagnac abaisse son plumet, renâgne ses grossièretés. Plon-Plon est mort, vive Napoléon V !

Ces revirements ne sont pas pour nous étonner. Qui dit bonapartiste dit valet, ou peu s'en faut, et ces gens-là ne demandent qu'un maître.

Insolents comme tous les laquais, les mameluks de Décembre insultent tous ceux dont ils n'ont à attendre ni appointements ni places. Que la situation change, qu'un nouveau patron apparaisse, ils se déclareront prêts à cirer ses bottes. Jérôme-Egalité n'était qu'un parpaillot,

un pleutre, un goinfre, Jérôme prétendant devient un grand homme.

Ainsi vont les choses humaines dans le monde bonapartiste.

De même qu'on vit après 1815 les sénateurs et les grands dignitaires de l'Empire boutonner les guêtres de Louis XVIII, de même aujourd'hui tous les fidèles de Napoléon III sont prêts à relaver la vaiselle du saucissonnier du vendredi-saint.

Quant à la République qui assiste à ces embrassades, elle fait bien de ne pas trop s'en émouvoir pour le quart-d'heure. Seulement si la situation devenait plus tendue, si la pasquinade menaçait de prendre corps et de devenir sérieuse, il serait sage de ne pas oublier que Jérôme connaît admirablement l'art de voyager.

Au besoin un commissaire de police pourrait lui prendre ses billets, afin de lui éviter la peine d'attendre au guichet.

UNE BONNE OEUVRE

Les personnes qui, de près ou de loin, s'occupent, à Lyon, de choses artistiques, ne sont pas sans avoir connu, au moins de nom, le peintre de fleurs Sibuet.

Ce brave artiste, à qui l'honorabilité de son talent et l'aménité de son caractère avaient valu de nombreuses sympathies, est mort, il y a quelques mois, en laissant une veuve et plusieurs jeunes enfants dans une situation fort précaire. C'était même le sujet constant des dernières préoccupations du pauvre Sibuet : Que vont devenir ma femme et mes enfants ?

En présence de cette infortune, des amis se sont émus et ont eu la généreuse pensée d'organiser une loterie, dont le produit serait destiné à assurer l'existence et aussi l'avenir d'une famille intéressante privée de son soutien.

Pour une loterie, il faut des lots, naturellement. Les lots n'ont pas été longs à trouver. Il a suffi à MM. de Cocquerel, Arlin, Fontan, Thorel, amis et camarades de Sibuet, de frapper à une porte qui n'est jamais fermée quand il s'agit de bienfaisance, une porte sur laquelle on peut lire cette rassurante inscription : *Fraternité artistique*.

Au premier appel, en effet, les lots sont arrivés en masse. Il en est venu de tous côtés, de Lyon, de Paris, de Nîmes, de la campagne et de la ville.

Tableaux, dessins, fusains, aquarelles, ont été envoyés sans compter par nos artistes lyonnais, de séjour ou d'origine, et tous ces dons s'accumulent, dès à présent, chez M. Thorel, le doreur bien connu du quai de l'Archevêché.

Faut-il citer quelques noms des donateurs ?

Voici : James Bertrand, Bellet du Poizat, Appian, Ponthus-Cinier, Cocquerel, Arlin, Bail père et fils, Chaîne, Chaîne-Olivier, Beauverie, Duperron, Roman, Jules Salles, Saint-Cyr-Girier, Puyroche-Wagner, Maniquet, Lays, Randin, Condamin, Girin, Karcher, Lemercier, Garnier, René Delorme, Barriot, Jance, Lumière.

Tous ceux-là sont arrivés, voici ceux qu'on attend et qui ont promis : Boucherville, Elisa Koch, Aimé Perret, Doès, Gustave Allemand, Lortet, Castex-Desgranges...

Et les envois de tous ces artistes ne sont pas simplement des ébauches ou des rebuts d'ateliers, non, il y a quantité de tableaux achevés, de toiles importantes et vraiment remarquables.

On pourra s'en rendre compte bientôt, du reste, grâce à une exposition qui sera prochainement organisée.

On voit par ce simple exposé que la loterie Sibuet a des parrains assez nombreux, assez connus et assez bien situés pour la recommander efficacement auprès du public.

Aussi ne doutons-nous pas du succès. — Les souscripteurs qui y participeront, en effet, seront certains de ne pas placer leur argent à fonds perdus. — Beaucoup courront la chance de faire une bonne affaire, et tous auront la certitude de faire une bonne œuvre.

THÉÂTRES

Grand-Théâtre. — Il n'est pas rare qu'un opéra retardé pour des causes diverses, un opéra attendu, sur lequel on compte, fasse éprouver quelque déception à sa première représentation. C'est un peu le cas de la *Juive* donnée mercredi devant un public nerveux, impressionnable, dérangé deux fois déjà, et disposé à ne rien tolérer, même dans les détails, qui ne fût parfait, irréprochable. Or, au premier acte, M. Morier était enroué, le cortège n'arrivait pas en mesure, le cardinal Brogni marchait à pied. Et puis M. Cabannes n'était pas du tout en voix, et M. Plain dont nous estimons beaucoup le mérite, a laissé trop apercevoir qu'il se soucie davantage d'une phrase bien dite que d'un air chanté avec force et éclat.

Ces défaillances ont nu à l'ensemble de l'interprétation. Il s'en est suivi que M. Tournié et M^{lle} Baux ont tout juste été appréciés à leur valeur. Que reproche-t-on donc à notre ténor ? Une seule chose peut-être : de n'avoir pas couronné son grand air du quatrième acte par l'ut des Delabranche ou des Mierzwinski. Et voilà pourquoi M. Tournié a obtenu un succès moins éclatant dans la *Juive*. Suivant assidûment les représentations d'écrit artiste, nous l'avons trouvé aussi complet, aussi égal à lui-même qu'ailleurs, jouant avec autant de consciencieuse intelligence, détaillant le récitatif avec autant

d'autorité, chantant avec le même style. Seulement pour la masse du public, M. Tournié est tellement supérieur presque tous ses devanciers dans le reste du répertoire, qu'on n'admet pas qu'il soit simplement l'égal des meilleurs dans Eléazar, un rôle qui, soit dit en passant, porte son interprète et où nous avons vu réussir des ténors impossibles, rappelés à tour de bras, pour la note de rigueur du 4^{me} acte, à laquelle ils sacrifiaient quasi tout l'ouvrage.

Eh bien, à notre avis, la *Juive* ne tient pas tout entière dans une note poussée avec plus ou moins de vigueur ou de justesse suivant les dispositions de celui qui veut bien nous la livrer et nous préférons le rôle tenu comme il l'est par M. Tournié, plutôt que d'attendre trois heures durant, la seconde où un cri va faire explosion.

La splendide voix de M^{lle} Baux (Rachel), la pureté de son articulation, son chant expressif et nuancé, nous ont procuré un vif plaisir. Cependant il y aurait une assez grosse critique à lui adresser. Soit que sa respiration soit brève, soit qu'elle ne possède pas l'art de la ménager, ses points d'orgue et les finales de ses airs sont courts, manquent d'ampleur. Il en résulte une froideur qui arrête l'applaudissement, même quand il est mérité. Ce défaut nous avait déjà frappé ; sous peine de compromettre ses succès futurs, M^{lle} Baux devra y veiller sérieusement.

Inutile de mentionner sa réception prévue, proclamée sans la moindre opposition, cela va sans dire.

Pour nous consoler de ne pouvant donner l'orchestre révé par lui, M. A. Luigini a fait jouer la semaine passée un ballet en un acte, dont la musique — une connaissance de l'an dernier, retrouvée avec plaisir, — porte la marque de son auteur, c'est-à-dire, l'originalité, la distinction des mélodies et l'habileté de la facture.

M. Lamy a, chorégraphiquement collaboré à la *Reine des Fleurs*, dont les pas et les ensembles ont été dessinés et réglés avec le goût qui distingue notre maître de ballet.

Le public a fait à ce divertissement l'accueil mérité et a associé à ses bravos M^{me} Lamy et M^{lle} Juliani qui le dansent, la première avec le talent, la grâce et le charme, la seconde avec la correction auxquels ces dames nous ont accoutumés.

Célestins. — Mettant à profit le séjour à Lyon de M. Coppée, dont la présence devait donner un attrait particulier à la représentation d'une de ses œuvres, les Célestins viennent de mettre à la scène le *Luthier de Crémone*, avec un légitime succès d'ouvrage et d'interprétation.

Le *Luthier de Crémone* appartient à cette série poétique à deux, trois ou quatre personnages, en un acte, — deux actes rarement — écrits pour le théâtre par M. Coppée dans cette langue séduisante dont il a presque le secret. Avec des éléments scéniques d'une extrême ténuité, il a le privilège d'intéresser, de charmer, d'émouvoir par la simplicité même de son action, la délicatesse des sentiments qu'il exprime dans ses vers harmonieux.

Que M. Coppée ne soit pas un poète à large envergure, c'est possible ; que son talent ne puisse résister à une œuvre de longue haleine, c'est probable ; mais ses productions ont la suavité d'un parfum qu'on respire avec plaisir et son mérite consiste précisément dans la mesure exacte qu'il a de sa propre valeur.

Le succès d'interprétation appartient à M. Gerbert, chargé du principal, du seul rôle pour ainsi dire, car les autres disparaissent à côté du sien, soit à cause de leur médiocre importance, tels que ceux de MM. Dalbert et Fleury-Gouery convenablement tenus, soit par la façon dont ils sont remplis, comme celui de M^{lle} Brindeau qui a complètement détonné à côté de ses partenaires. Onques ne vîmes amoureuse plus guidée, plus glaciale, plus monotone. C'est au point que le dévouement de Filippo, sacrifiant son amour à celui d'un rival préféré, semble moins grand et moins douloureux.

Ce Filippo, c'est M. Gerbert avec sa diction nette, la vive expression, le sentiment exquis et la passion dont il anime le personnage auquel il serait difficile de fournir plus de réalité et de poésie à la fois.

M. Gerbert a son péché mignon. Souvent trop pénétré de ses rôles, il a gardé de ses incursions dans le drame une tendance à forcer la note, pareil au ténor qui ayant chanté *Guillaume Tell* la veille, soupire malaisément le lendemain les romances de *Lucie*. Mais il est rare de rencontrer un artiste plus consciencieux, plus sérieux, plus convaincu. Chacune de ses créations l'a prouvé et le *Luthier de Crémone* le confirme une fois de plus.

Concert. — Le spectacle-concert de samedi, au bénéfice de la souscription pour le monument à élever aux Enfants du Rhône, a complètement réussi, autant sous le rapport de la composition du programme qu'au point de vue de la recette, qui a atteint un maximum inespéré.

Si les artistes et les sociétés musicales, ayant répondu à l'appel de la commission, n'ont marchandé ni leur talent, ni leur zèle, la présence d'un public nombreux, sympathique, enthousiaste, les a dignement récompensés. Ne pouvant désigner tous ceux ou celles qui ont apporté leur concours à cette fête patriotique, nous mentionnerons spécialement la Fanfare lyonnaise et l'Harmonie gauloise, M. Guillien dans l'air du *Maître de chapelle*, M. Plain avec le *Vieux Chêne*, et M. Nerval, dont la chansonnette et les récits finement comiques ont été fort goûtés.

Le duo de la *Juive* par M^{lle} Baux et d'Erville, a été pour notre falcon l'occasion d'applaudissements unanimes qui s'adressaient à son magnifique organe et à la pureté de son style.

MM. Tournié et Delrat ont enlevé la salle avec le deuxième acte de la *Muette*.

La partie dramatique a obtenu un égal succès avec le récit du *Peuplier de Mulhouse* par M. Dalbert, la poésie de M. A. Aubert *Aux Enfants du Rhône*, déclamée par le vigoureux talent de M. Gerbert, et la *Grève des Forgerons* excellemment dite et jouée par M. Marek.

Quant au premier acte du *Misanthrope*, très-difficile à interpréter, admettons-le, il nous a laissé un peu froid. Tandis que M. Cornaglia s'est montré un Philinte correct, mais légèrement terne, M. Riga a exagéré l'entrain et les allures d'Oronte. De son côté, M. Marek, paralysé sans doute par l'émotion comme un simple débutant, a paru au commencement manquer d'aplomb et de désinvolture. Il s'est retrouvé bon comédien dans la scène du sonnet qu'il a jouée avec beaucoup d'intelligence du rôle, de distinction et d'autorité.

G. LAUJENT.

LA MÉDECINE DES ESSENTIELS

Le Docteur et Professeur J.-P. MÉDICI, six fois décoré, au mérite scientifique, et correspondant de plusieurs académies savantes, a trouvé la vraie Médecine des Essentiels pour combattre presque toutes les maladies chroniques et crues incurables.

Ses actions thérapeutiques sont : *Sédatives, Résolutives, Désagrégatives, Toniques, Antiseptiques et Dépuratives.*

Au moyen d'appareils de son invention, on transforme les principes médicamenteux :

I. — En air essentiel comprimé aspirable pour combattre et guérir les maladies du larynx et du pharynx, des bronches et des poumons, jusqu'au deuxième degré de chronicisme.

II. — En air essentiel non comprimé aspirable pour combattre et guérir les maladies des organes respiratoires, de l'estomac, du foie, des intestins et des organes urinaires.

III. — En air essentiel pour le bain partiel en général donné dans le lit du malade, sans le déranger, dans le cas de douleurs goutteuses, rhumatismales, sciatiques, etc.

IV. — A forme liquide pour boisson dans les cas de maladies des intestins et des organes urinaires.

V. — A forme liquide pour frictions pour les maladies externes.

VI. — Par injections dans la vessie, etc., etc., pour les deux sexes. Tout médecin même non spécialiste peut appliquer les susdites méthodes et systèmes MÉDICI ; et dans beaucoup de cas le malade peut se donner les soins lui-même.

Lire le catalogue des 300 et plus maladies chroniques guérissables par ses méthodes. On les donne à lire gratuitement au cabinet du Docteur, rue Centrale, 31, à la pharmacie Grand, rue Centrale, 38 et à la pharmacie Langlade, rue Thomassin.

Les principaux cabinets de consultations sont :

Lyon, rue Centrale, 31, dirigé par l'auteur.

Paris, rue Allard, 18 (Saint-Mandé).

Marseille, rue Bauvau, 8.

Savoie, Vieux château de Montmeilan.

Roanne, Maison de M. Ferlay, près de la gare.

Rome, Royal-Institut-Médical, Commandeur Castiglione, rue Crociferi, 44.
Naples, Palais Desino, rue Rome.
Gênes, Palais du Comte Mazarelli, place Sarzand.
Savone, place du Théâtre.

Voici venir l'hiver avec son cortège de frimas et ses longues nuits fertiles en mauvaises rencontres. Quel meilleur compagnon en cette saison qu'un revolver? Mais, où trouver une arme réunissant en même temps que la solidité et la justesse cette condition si appréciée des petites bourses, le bon marché?

Au dépôt des armes de tiège et de Saint-Etienne, 8, rue des Archives, à Paris.

Cette maison ci-devant, 37, boulevard Sébastopol, existe depuis 30 ans. Elle expédie franco, à quiconque en fait la demande — contre un mandat-poste de 7 fr. et un billet à ordre de 8 fr. à 90 jours — ou au comptant au prix de 12 fr. en mandat-poste — un joli et solide revolver de poche, cal. 7 mill., nouveau modèle perfectionné, rayé, à baguette de sûreté, éprouvé et garanti, long de 14 cent., pesant 300 gr., dans une gaine en cuir, avec les accessoires pour le nettoyage.

Envoi franco sur demande affranchie, rue des Archives, de l'Album des fusils, revolvers et cannes-fusils.

MAISON D'ACCOUCHEMENT
Soins Discretion
M^{ME} DUPORT
TIENT DES PENSIONNAIRES
Lyon, 31, rue Centrale, 31
(Ecrire franco).

Crédit Général Français

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : VINGT MILLIONS

SIÈGE SOCIAL : 16, rue Le Peletier, à Paris
Succursale à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5

Le Conseil d'Administration du Crédit Général Français a l'honneur d'informer le public que **M. Jules COUSIN**, est nommé Directeur de la succursale de Lyon en remplacement de M. H. TRÉSEL, à qui ce mandat a été retiré.

Le Président : I. DREYFUS.

MALADIES DES FEMMES

M^{ME} CHRÉTIEN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la **Stérilité** et ses diverses affections, M^{ME} CHRÉTIEN compte vingt années de succès qui dépassent toutes les prévisions et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS
DE MIDI À QUATRE HEURES

9, rue Bourbon, au 1^{er}, au-dessus de l'entresol, Lyon

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE

Un pharmacien de **Vaucoeurs**, **M. MA-RÉCHAL**, vient de découvrir un merveilleux remède *spatalygic* qui enlève instantanément les névralgies et les migraines, les maux de dents et les maux de têtes.
Il l'expédie franco, à toute personne qui en fait la demande, contre 2 fr. en timbres-poste.

SAGE-FEMME

MAISON D'ACCOUCHEMENT

Tenue par **M^{LLE} JEANNIN**

5, rue de la Platière, Lyon

PENSIONNAIRES

Soins les plus assidus. — Discretion assurée

PRIX MODÉRÉS

se charge de placer les enfants.

LIQUEURS SUPERFINES

Maison FILLION, à Lyon, fondée en 1828

L'ÉLIXIR GAULOIS une de ses principales spécialités, a déjà obtenu la faveur des connaisseurs à raison de ses propriétés bienfaisantes et de l'agréable saveur toute particulière de son arôme.
L'ÉLIXIR GAULOIS se trouve dans les principales cafés, comptoirs et épiceries.

AU LABOUREUR

Maison recommandée pour la bonne fabrication des

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETTES ET ENFANTS



Maison CASSET, rue de la République, 32 (EX-RUE DE LYON)

Articles de Luxe et de Fantaisie

M^{ON} CASSET

Rue de la République 32 (EX-RUE DE LYON)

MAROQUINERIE — ÉVENTAILS

Bijouterie. — Tabletterie
Sacs gibernés, Nécessaires garnis
Ébénisterie artistique
Porte-Bonquets. — Passe-Partout
Chapelles. — Petits Bronzes
Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie
Caves à Liqueurs

PORTE-CIGARES en CUIR de RUSSIE

ROB AMÉRICAIN

DU DOCTEUR HUSSON

DÉPURATIF SOUVERAIN du SANG et des HUMEURS

Acroté de sang, Maladies de la peau, Siphylis, Engorgement, du foie, Dartres de toute espèce, Scorbut, Affections de la vessie.

DÉPÔT GÉNÉRAL : PHARMACIE LÉON BERTRAND

12, rue Confort, Lyon

DETAIL : Dans toutes les Pharmacies.

PRIX DE LA BOUTEILLE : 5 FRANCS

BOULET MONTMOREN est la GOUTTE MILITAIRE avérée, les doulements récents ou des retrecissements incurables? Demandez à **EYMIN**, à Vienne (Isère), France, l'indication de sa formule infatigable, il vous l'ouvrira gratis avec des preuves irrécusables.



PÂTE & SIROP D'ESCARGOTS
De MURE à PONT-SAINT-ESPRIT

La Pâte et le Sirop de MURE guérissent sûrement les irritations de poitrine, rhumes, catarrhes aigus ou chroniques, asthme, coqueluche.

Prix de la Pâte : 1 fr. la boîte. — Prix du Sirop : 2 fr. le flacon.

Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies. — Refuser les contrefaçons.

LE CAFÉ DES GOURMETS
est composé des meilleures sortes.
Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux Bandes portant le nom : **TREBUCHET-FUSIL**

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

Abonnements à tous les Journaux de France et de l'Étranger. S'adresser à l'Agence de publicité, r. Confort.

1 FRANC par AN 63,000 Abonnés 52 NUMÉROS

Le Moniteur
des
Valeurs à Cots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 6,500,000 fr.

Abonnements : UN FRANC PAR AN, 17, rue de Londres, Paris.

INJECTION BROU

Hygiénique, Infaillible et Préservative. — La seule guérissant sans lui rien adjoindre, 30 ans de succès. — Se vend dans toutes les bonnes Pharmacies de l'univers et, à Paris, chez **J. FERRÉ**, Pharmacien, 102, rue Richelieu, Successeur de BROU.

ANÉMIE, CHLOROSE, MANQUE D'APPÉTIT
Mauvaises Digestions, Convalescences prolongées.

VIN BERTRAND

Le Tonique par excellence

A BASES DE QUINQUINA & D'EXTRAIT DE MALT COMBINÉS AUX principes aromatiques du café, du cacao, de la vanille et de l'écorce d'orange

Le seul apéritif, le seul fortifiant, le seul fébrifuge, le seul reconstituant des forces épuisées, soit par le travail, soit par la maladie, soit par toutes autres causes : débiliteuses, dissimulant parfaitement, sous un goût exquis, la saveur amère de la substance médicamenteuse qui en fait la base principale, tout en conservant ses principes actifs, le seul enfin justifiant cette maxime d'Horace :
Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.
Celui-là atteint la perfection qu'il faut joindre à l'agréable.

ENTREPOT GÉNÉRAL CHEZ L'INVENTEUR
Pharmacie des Archers, rue Confort, 12, Lyon

DÉPÔT DANS TOUTES LES PHARMACIES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
PRIX : 5 FRANCS

Pour éviter les contrefaçons, exigez la signature : **LÉON BERTRAND**
Expédition franco à partir de 6 bouteilles.

Pharmacie LANGLADE & AUGUET, rue Thomassin, 8.

NÉVRALGIES, MIGRAINES, MAUX DE TÊTE

Guérison rapide et sûre par la Poudre Antinévralgique de G. Langlade

EN VENTE. — ANNÉE 1880

ALMANACH

GAZETTE DE PARIS

Splendement illustré de 50 gravures fantaisistes et d'actualité. On trouvera dans ce volume in-8, outre les pronostics pour 1880, des pensées, des anecdotes et des récits historiques enrichis de portraits authentiques.

PRIX : 30 Centimes

DÉPÔT central à LYON, 1, rue de Jussieu; chez tous les libraires et marchands de journaux, et à

L'Agence Générale de Publicité, rue Confort, 14, Lyon.

PASTILLES INDIENNES

Souveraines contre la grippe, la toux opiniâtre, convulsive ou quinteuse, la coqueluche, le catarrhe pulmonaire, les bronchites aiguës ou chroniques, la phthisie et les affections du larynx. Dépôt général : pharmacie Léon BERTRAND, 12, rue Confort, Lyon; détail dans toutes les pharmacies.

AUX ASTHMATIQUES

16 ans de succès et des cures si nombreuses qu'elles ne se comptent plus prouvent que le traitement de **M. Aubrée**, médecin-pharm. à Ferté-Vidame (Eure-et-Loir), est sans rival contre l'asthme, la toux, l'oppression, la bronchite, le catarrhe; il est à la portée de tous. Consultations par correspondance, renseignements gratuits.

Compagnie Générale d'Affichage

V. Fournier, Direct., rue Confort, 14